

A vibrant summer-themed illustration featuring a large white 'P' and 'L' with a disco ball, a beach ball, a yellow inflatable ring, and a coconut drink with a straw. The background is a bright blue sky with palm leaves and a sunburst effect.

POOL PARTY

réservé
aux
13/17
ANS

**À LA PISCINE
DES BUCLOS 2 JUILLET 19H30
À 22H30**

STRUCTURES GONFLABLES | JEUX D'EAU | TRAMPOLINE | DJ

ENTRÉE GRATUITE CONTRE UNE BOISSON OU UN PLAT SALÉ/SUCRÉ

En partenariat
avec l'association

HORIZONS



ville de
meylan

AUTORISATION PARENTALE

Pour fêter la fin de l'année scolaire, la Ville de Meylan organise une *Pool party* à destination des 13-17 ans !

L'entrée est gratuite en échange d'une boisson et/ou d'un plat salé/sucré (pizza, quiche, tarte salée ou sucrée, salade composée, cake, gâteau...).

Pour participer, **l'autorisation parentale ci-dessous est obligatoire**. Aucune entrée ne sera acceptée sans ce document complété et signé.

Je soussigné(e) _____

Responsable légal de _____

Numéro de tél. _____

☐ autorise mon enfant à participer à la soirée *Pool party*,
le mercredi 2 juillet 2025 de 19h30 à 22h30 à la piscine des Buclos
et certifie que mon enfant sait nager.

☐ autorise mon enfant à rentrer seul(e). OU ☐ n'autorise pas mon enfant à rentrer
seul(e) et m'engage à venir le chercher
au plus tard à 22h30.

☐ autorise OU ☐ n'autorise pas

la Ville à photographier ou filmer mon enfant avec son accord et à utiliser ces images sur ses supports de communication municipale imprimés ou numériques (journal, site internet, réseaux sociaux...).

Date et signature

MÉMO PRATIQUE



Entrée possible de 19h30 à 20h30.



Penser à amener son maillot et son bonnet de bain (short de bain interdit).



Eviter les objets de valeur.
L'organisateur n'est pas responsable en cas de perte, casse ou vol.



Toute sortie est définitive, dès que l'enfant quitte la piscine des Buclos, il n'est plus sous la responsabilité de l'organisateur.